

premier ministre provincial n'a mal compris. Tous ces propos au sujet des erreurs d'interprétation se réduisent à des billevesées assurément.

M. Hahn: Monsieur le président, je n'ai pas employé l'expression "induit en erreur"; je ne voudrais pas que le ministre feigne que je m'en suis servi. J'ai exprimé un avis à la suite de l'article du *Sun* de Vancouver dont j'avais un numéro tout à l'heure; l'article annonçait en grosses manchettes que la Colombie-Britannique va recevoir 5.5 millions du gouvernement fédéral.

L'hon. M. Sinclair: Ces gens ont été induits en erreur eux aussi.

M. Hahn: Les gens apparemment auraient une fausse impression; je voulais seulement m'assurer qu'ils comprendraient bien que les estimations du gouvernement étaient exagérées.

M. Nicholson: Puis-je ajouter un mot sur ce point? Le ministre a-t-il envoyé des télégrammes aux premiers ministres de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Édouard? De toute évidence des erreurs se sont produites dans les journaux de samedi; a-t-il donné suite à l'affaire en envoyant des télégrammes pour expliquer les erreurs commises?

L'hon. M. Fleming: Non, monsieur le président. Les chiffres communiqués samedi matin sont ceux que nous avons alors calculés pour la gouverne de la Chambre touchant les résultats de la proposition qu'on avait faite aux provinces. Elles ne se sont pas fiées à ces chiffres. Ce ne sont pas des déclarations qui ont été faites aux provinces.

Nous avons ici les tableaux, mais il s'agit toujours d'estimations, et personne ne peut dire avec exactitude combien une province touchera au cours de la prochaine année financière; nul ne peut l'affirmer avec précision. J'ai cherché à le dire bien clairement et je crois l'avoir fait. Quant aux premiers ministres des provinces, ils ont la compétence voulue pour calculer ce que la proposition signifie pour leur province en particulier.

M. Nicholson: Je ne veux pas blâmer les journaux; ils se sont bornés à rapporter ce que le ministre a consigné au hansard samedi. Puisque le ministre a commis cette erreur, il devrait adresser des télégrammes aux premiers ministres des provinces pour les en prévenir et leur dire qu'il en assume l'entière responsabilité.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne retarderai pas le comité bien longtemps, mais j'ai quelques remarques à faire à propos d'une déclaration que le ministre des Finances a faite ce soir. Ainsi que les députés le savent, il y a vingt

ans que j'habite cette ville et que je suis étroitement associé avec le gouvernement de notre pays.

Une voix: C'est trop long. Quand irez-vous à Terre-Neuve?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne sais pas si le ministre des Travaux publics tient à faire adopter cette mesure, mais je lui conseille fortement de signaler aux députés de l'arrière-plan que la Chambre est une société de débats et non pas une arène sportive.

Il y a presque 22 ans que dure ce processus, dont nous avons peut-être ici le chapitre le plus regrettable. Il a commencé lorsque M. Skelton et le professeur Deutsch, dans leurs associations avec la Banque du Canada, sont allés à Winnipeg, à la demande du gouvernement du Manitoba, en janvier 1937.

L'hon. M. Harkness: Si vous nous donnez un cours d'histoire, soyez au moins sûr de vos dates.

L'hon. M. Pickersgill: Il me semble que le député trouvera que je suis peut-être plus exact dans mes dates qu'il ne l'est dans ses projets de loi. Je ne les rectifierai pas autant de fois.

L'hon. M. Harkness: Vous n'avez jamais fait preuve de beaucoup de précision ici. Nous voudrions voir un exemple concret.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Pickersgill: Je tâcherai d'être aussi bref que possible et je suis fort reconnaissant de l'excellente collaboration que je reçois de ce côté-ci de la Chambre.

Une voix: Ils dorment tous!

L'hon. M. Pickersgill: C'est à ce moment-là qu'à commencé le processus, dont la deuxième étape était l'institution de la commission Rowell-Sirois, la troisième, les accords fiscaux du temps de guerre et la quatrième, la conférence de 1945-1946, que celui qui était alors premier ministre de l'Ontario a fait échouer. Il a occupé pendant bien longtemps ensuite les fonctions de chef du parti conservateur. Puis vinrent les arrangements relatifs à la location de domaines fiscaux qui, pour la première fois...

L'hon. M. Harkness: Vous vous êtes écarté de la vérité historique il y a déjà quelque temps et maintenant vous êtes en pleine mythologie.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement. Le ministre de l'Agriculture serait-il assez bon de suivre et de respecter le Règlement de la Chambre, qui dit que lorsqu'une personne veut prendre la parole elle doit se lever de son siège?

Des voix: Bravo!